

# ECHANGES MED INFOS n° 9

l'Association ECHANGES MEDITERRANEENS pour l'eau, la forêt et le développement  
informations mensuelles



## Opération solidarité maroc

En mars 2004 à la suite du séisme d'Al Hoceima, nous avons lancé un appel à dons pour participer à la phase de remise en état d'infrastructures en zone rurale.



### Séisme d'Al Hoceima

- 636 morts
- + de 1000 blessés
- 75% en zone rurale
- 10 communes rurales touchées
- maisons détruites, cheptel

Nous avons ainsi recueilli 80 dons de particuliers, une aide de 1000 € de l'amicale du CGGREF ce qui, avec la participation exceptionnelle de l'association, nous donne un disponible de **10.000 €**.

Dès le départ nous avons pris l'option de participer à une opération si possible étudiée, financée, suivie et réalisée avec la Croix Rouge Française (CRF) en liaison étroite avec le

Croissant Rouge Marocain (CRM). Sur place, le Délégué Régional et la Volontaire de la CRF ont pris contact avec notre collègue Othmane Lahlou de l'Agence de Développement des Provinces du Nord. C'est ainsi que nous avons décidé de nous associer à la réalisation d'un projet préparé depuis 3 mois par la CRF et le CRM concernant les victimes du tremblement de terre et plus largement les besoins de post urgence dans cette région d'Al Hoceima.

### Centre féminin de Formation et de Développement Commune rurale de Louta, Province Al Hoceima



#### **Centre féminin de Formation et de Développement**

- projet de développement intégré au profit de la femme et de l'enfant
- groupes cibles : femmes en milieu rural en particulier les veuves suite au séisme
- bénéficiaires : 240 femmes et familles
  - 140 en ateliers de couture broderie
  - 100 en coopérative féminine de production d'amandes concassées

#### **Ce Centre comprendra sur 300 m2 :**

- une garderie d'enfants (2 à 5 ans)
- un centre de santé et d'éducation sanitaire
- des salles de classes et de réunion pour alphabétisation et formation en gestion
- des ateliers de couture broderie
- des ateliers de production d'amandes concassées (coopérative féminine)

**La réalisation de ce Centre dont le coût est estimé à 300.000 € est prévue de 2004 à 2006 dans le cadre d'un partenariat regroupant 6 intervenants :**

- » la **commune de Louta** qui donnera le terrain de 500m2 nécessaire à l'implantation
- » le **Croissant Rouge Marocain** qui assurera la maîtrise d'œuvre et la gestion au démarrage du Centre
- » l'**Agence de Développement des Provinces du Nord** qui réalisera avec son B.E. et son architecte l'assistance à maîtrise d'œuvre
- » la **Croix rouge Espagnole** qui intervient à hauteur de 50.000 €
- » la **Croix Rouge Française** qui finance 80% du projet
- » **Echanges Méditerranéens** qui, avec 10.000 €, financera 50% des équipements techniques de la coopérative féminine estimés à 20.000 €. Cet aspect du projet nous a semblé particulièrement intéressant car pour l'instant les femmes ramassent les amandes, les trient, les décortiquent et les font sécher....mais c'est le commerçant qui les achète et les concasse en poudre pour la pâtisserie qui empoche la plus-value !! Ainsi les femmes groupées en coopérative pourront commercialiser directement et même proposer leurs services aux femmes des villages voisins.

Notre contribution a transité par la Croix Rouge Française qui enverra directement à chaque donateur le reçu fiscal correspondant, à l'adresse indiquée sur son chèque.

Bien entendu, et par l'intermédiaire de l'Agence de Développement des Provinces du Nord, nous vous tiendrons régulièrement informés du déroulement du projet.

\*\*\* \*\* \*\*\*

\*

## les inscriptions pour les prochaines Vèmes Rencontres Méditerranéennes du 16 au 22 sept 2004 sont les suivantes à ce jour

V° Rencontres	Voyage en Lozère	Colloque à Aix-en-Provence
Nombre de participants	53	34 (*)

Pour la Lozère nous sommes en principe au complet.

Pour le colloque et l'Assemblée Générale il reste des places disponibles.

N'hésitez pas à nous rejoindre à Aix-en-Provence au Centre de la Baume – Chemin de la Blaque – 13090 Aix-en-Provence, et à vous inscrire en vous adressant à Alain BERNARD – Villa « Pescaluno » - 197, impasse des abeilles – 34200 SETE ou en utilisant son e-mail de vacances

[bernardalain41@wanadoo.fr](mailto:bernardalain41@wanadoo.fr)

(\*) non compris les participants extérieurs

# 4 piles au lithium

Jean-Pierre Bourgin avait attiré notre attention sur la prochaine sortie de ces nouvelles piles. L'article ci-dessous confirme que c'est imminent.

D'où le thème : étudier ce nouveau produit dans des utilisations au sud en faisant appel à des sources "durables" d'énergie (solaire, éolien ). Exemples :

- alimenter un gîte isolé du sentier
  - alimenter une pompe
  - alimenter une usine de pains de glace et amorcer ainsi très en amont la chaîne du froid ....
- C'est le type de projet innovant et utile, facile à financer, que nous pourrions mener et que nous pourrions valoriser dans notre communication.

Qu'en pensez – vous ???????

(Extrait du Figaro – Economie – mardi 4 mai 2004 – cahier n° 2)

**ENERGIE en partenariat avec d'autres industriels**

## Bolloré lance sa batterie au lithium

« Une avancée décisive dans la protection de l'environnement » : voilà comment Vincent Bolloré, président du groupe Bolloré, a présenté hier sa batterie au lithium. Après 12 ans de recherche et 70 millions d'euros d'investissements, cette pile électrique va permettre, selon le groupe, de révolutionner le marché des véhicules propres. En effet, jusque-là le succès des voitures électriques ne s'est pas avéré. En 2003, selon l'Agence française pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie, seuls 113 véhicules électriques ont été vendus, soit 0,01% des immatriculations. Les batteries sont lourdes et volumineuses. Par ailleurs, leur autonomie est faible : 100 kilomètres maximum. Enfin, elles sont très coûteuses. Autant de défauts que la batterie au lithium

métal polymère (LMP) n'aurait pas selon Jean-Louis Bouquet, nouveau directeur de l'usine Batscap de Quimper. Ainsi elle ne pèserait que 150 kg contre 400 pour la batterie nickel-cadmium ou 650 kg pour la batterie au plomb. Son autonomie avoisinera les 250 à 300 kilomètres et son prix de vente sera plafonné à 1 500 euros. Sa durée de vie est estimée à dix ans sans entretien. Son coût d'utilisation est également très faible : 1 euro pour 100 kilomètres contre dix fois plus pour un véhicule normal. L'usine de Quimper, créée en partenariat avec EDF, devrait dès cette année fabriquer 500 modules électriques. Et les débouchés sont nombreux. Vincent Bolloré explique avoir été contacté par le gouvernement chinois pour

participer à l'équipement des 70 000 taxis électriques qui devraient circuler à Pékin lors des Jeux Olympiques de 2008. Encore au stade expérimental, le développement de la batterie se fera en partenariat avec des constructeurs automobiles. Le groupe Dassault est l'un des partenaires privilégiés de Bolloré. Mais Vincent Bolloré vise d'abord les partenariats commerciaux puisqu'il ne veut pas simplement vendre sa batterie, il veut aussi conserver un droit de regard sur le véhicule et son prix de vente. « Nous avons abouti à ce qu'attendaient de nous certains industriels » affirme Vincent Bolloré qui estime que la lutte contre le changement climatique ne se fera pas sans un changement radical dans les modes de transport

## INSTITUT MEDITERRANEEN DE L'EAU

Atelier international des 24 et 25 mai 2004- Montpellier

Dans le cadre de l'étude relative à l'Eau dans le Monde Rural en Méditerranée, l'**Institut Méditerranéen de l'Eau** a organisé à Montpellier sous le haut patronage du Conseil Régional de l'Hérault un atelier international de lancement de « l'observatoire de l'irrigation en Méditerranée ».

L'association « Echanges méditerranéens » était invitée à cette réunion.

La première phase de cette étude porte sur la mise en place d'un système d'information qui permettra l'analyse de la situation des secteurs irrigués nationaux à travers des indicateurs pertinents pour la région méditerranéenne.

Les travaux de cette étude ont été réalisés à partir d'enquêtes nationales qui ont permis de dresser un état des lieux de l'agriculture irriguée en Méditerranée ( Algérie, Chypre, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Jordanie, Maroc, Tunisie, Turquie).

L'atelier avait pour objet :

- de présenter les premiers résultats de l'étude aux décideurs des pays concernés, aux experts et aux nombreux acteurs du secteur
- d'aboutir à la mise en place d'un système d'information
- de proposer des recommandations pour la poursuite de l'étude

Après un exposé sur l'Observatoire pour le développement durable mis en place pour l'Arc Latin, le rapport introductif sur la problématique de l'eau agricole en Méditerranée par notre camarade Jean Verdier ( IPTRID) a permis de caractériser les pressions croissantes s'exerçant sur la ressource en eau en région méditerranéenne, de présenter les évolutions contrastées du secteur agricole et de souligner l'importance croissante des transferts d'eau virtuelle entre régions du monde par les échanges de produits agricoles.

Notre camarade Alain Vidal, vice-président de la CIID, a précisé les enjeux et perspectives de la valorisation de l'eau en Méditerranée, indiquant que l'un des scénarios permettant la diffusion de techniques d'irrigation économes en eau et une gestion moderne des réseaux est d'associer les usagers à la modernisation des systèmes de distribution et d'évoluer vers une organisation foncière appropriée.

3 groupes de travail ont ensuite été chargés de proposer des listes d'indicateurs considérés comme prioritaires sur les thématiques suivantes :

- optimisation du service de l'eau- performance et durabilité
- politique de l'eau, politique alimentaire et eau virtuelle
- renforcement des capacités de maîtrise de l'irrigation

**Jean-Yves OLLIVIER**

# notre collègue

**Christian Bourdel**

Secrétaire général d'Agropolis-Museum

951 Avenue Agropolis

34 394 Montpellier cedex 5

Tél : 04 67 04 75 05

Fax : 04 67 04 13 69

Web : <http://museum.agropolis.fr>

## nous signale

Bonjour cher camarade,

Je te propose de diffuser au réseau d'Echanges méditerranéens cette information, en espérant que vous serez nombreux à vous "brancher" et participer éventuellement aux échanges qui se déroulent sur ce sujet.

Nous devrions prochainement ouvrir sur le site une traduction en anglais, et, nous l'espérons, en arabe

Bien cordialement

<p>Népri, personnification du grain</p> <p>© Nadine Guilhou</p>	<h2 style="text-align: center; color: red;">Les Céréales en Égypte ancienne</h2> <p style="text-align: center; color: red;">=&gt; <a href="http://museum.agropolis.fr">http://museum.agropolis.fr</a></p> <p>Une nouvelle exposition virtuelle sur le site d'Agropolis-Museum réalisée en collaboration avec le musée d'agriculture ancienne du Caire</p>
<p>L'Égypte des pyramides, des pharaons et des dieux ne cesse de faire rêver depuis le XIXe siècle, mais peu de gens savent que cette civilisation a reposé sur le travail quotidien du paysan, et que les pharaons comme les temples tiraient leur richesse d'immenses domaines qu'ils faisaient gérer par une armée de scribes. Heureusement, les scènes de la vie agricole sont largement représentées sur les bas-reliefs des tombes égyptiennes, et les nombreuses offrandes permettent de reconstituer la vie quotidienne des paysans.</p> <p>Présentées pour la première fois sur Internet, les collections du Musée d'agriculture ancienne du Caire nous donnent à voir des objets d'une extraordinaire fraîcheur. Des outils agricoles comme la houe ou la faucille jusqu'à des pains de toutes formes. Les Égyptiens ont d'abord connu l'orge, dont ils faisaient de la bière, des bouillies et du pain. Ils ont aussi connu des blés, l'amidonnier (un blé vêtu ancêtre du blé dur) puis un blé nu, et utilisaient du levain pour fabriquer leurs pains.</p> <p>L'exposition virtuelle présente également les produits traditionnels égyptiens à base de céréales, dont certains ont une histoire plurimillénaire. Ces produits de grand intérêt nutritionnel sont menacés par la modernisation rapide de la société</p>	

égyptienne, et leur relance constitue un enjeu important de l'Egypte contemporaine.

Si vous souhaitez participer, ou simplement nous donner votre avis ou nous signaler des erreurs, n'hésitez pas à nous envoyer un message à [egypte@agropolis.fr](mailto:egypte@agropolis.fr) Le site va en effet évoluer et s'enrichir, et votre collaboration sera la bienvenue => <http://museum.agropolis.fr>

Une exposition réalisée en collaboration entre Agropolis-Museum (France), le Musée de l'agriculture ancienne du Caire & l' UMR5052 (Univ.Montpellier III/CNRS) avec le participation du CIHEAM-IAMM, et le soutien de la Région Languedoc-Roussillon et du BLAFE (Bureau de Liaison Agricole Franco-Égyptien).

\*\*\*\*\*

**Pierre BABIN** nous rend compte de la réunion à laquelle il a participé

*La qualité de cette réunion m'a paru suffisamment importante pour justifier ce CR un peu lourd. Cela permet de cadrer et d'ajuster notre action sponsoring à la lumière des meilleures pratiques. N'oublions pas que notre problématique et donc nos interlocuteurs ne sont pas ceux des grandes entreprises cotées qui se sont exprimées. On n'a pas parlé du mécénat public.*

## **CR DE LA REUNION AFTA(\*) DU 14/06/04**

(\*) AFTA : Association des trésoriers et responsables d'associations et autres organismes sans but lucratif

### **LE MECENAT D'ENTREPRISE comment les associations peuvent-elles s'adresser aux Entreprises ?**

Participants : essentiellement des représentants des grandes structures caritatives ..( tels que Croix Rouge ; Fondation contre le cancer, Emmaüs, Fondation Raoul Follereau...)

**Président : Daniel VOILLEREAU**

**Premier intervenant : Me Noël RAIMON avocat cabinet FIDAL**, au sujet des aspects juridiques liés au droit français

Point 1 : Oui la loi du 1 août 2003 a apporté des des changements significatifs :

- La réduction d'impôt de 60% sur les dons des entreprises se substitue à l'extraction de l'IS
- Toute fondation qui s'associe pour une œuvre d'intérêt général a un statut fiscal préférentiel
- Réduction d'impôt de 60% des dons pour les salariés des fondations

Point 2 : le vocabulaire juridique a été précisé : « ne pas confondre »

- subvention : aide financière du public vers le privé
- parrainage : méthode publicitaire fondée sur le financement ( les noms , coordonnées du parrain sont affichés ). Il s'agit de promouvoir un produit, une prestation. Participation déductible dans limite de 33,33%
- mécénat : Protection d'activités artistiques, sportives, caritatives etc ...la définition est fiscale et très large. Ce peut être une offre de dons en financement ou en moyens ou encore une aide financière sur un produit vendu. L'offre peut comporter des contreparties par exemple l'association du nom du donateur ;. Le logo peut être associé mais si publicité on passe dans le parrainage
- partenariat : terme neutre sans définition réglementaire



Point 3 : déplacement de la fonction de donateur du domaine du public vers celui des entreprises et des particuliers

- le public se désengage. A noter qu'il n'existe pas de subvention de la part des collectivités sur des dépenses de fonctionnement mais des subventions affectées avec obligation d'efficacité.
- on attend beaucoup des entreprises . Dans ce domaine la France est très en retard sur l'étranger ( Europe non méditerranéenne ; USA) . J'ai entendu un objectif de 0 ,005% du chiffre d'affaires. On en est très loin

Point 4 : les entreprises établissent des politiques en la matière que les associations doivent chercher à satisfaire

- les associations doivent bâtir une stratégie adaptée aux demandes et aux besoins des entreprises
- il est nécessaire de bien connaître la réglementation
- le nom de l'entreprise peut être associé à l'action de l'association.
- il faut discuter avec l'entreprise
- d'abord une approche très pragmatique et en établissant un plan d'action à 2 ou 3 ans
- l'association bâtit sa stratégie par rapport à ce plan :
  - précise
  - valorisée
- ensuite on contractualise :
  - la prestation et l'intérêt de l'entreprise
  - les engagements de l'association, d'abord en terme d'affectation, et en transparence
  - la durée de la convention
  - le cadre fiscal strict pour les 2 parties
- les projets doivent être particulièrement bien documentés. Il existe d'ailleurs un marché des prestataires pour la présentation des dossiers
- remercier le partenaire pour ce qu'il a fait et pour son mécénat

\* \* \*

**Une seconde partie donnait la parole à 4 représentants d'entreprises du CAC 40 ayant une activité importante et organisée de mécénat :**

- **ACCOR**                    **M Candelier-Bénac**
- **AXA**                        **M Conseiller**
- **CARREFOUR**       **Mme Fourchy et M Fonrouge**
- **BNP Paribas**       **Mme Tridde**

**Les points communs entre ces 4 entreprises :**

- le mécénat est organisé comme une fonction interne de l'entreprise soit placée au sein de la Direction de la Communication , soit au sein d'une fondation (CARREFOUR et BNP Paribas)
- elles ont défini leur politique,
  - les thèmes soutenus
  - le choix de leurs acteurs sur le terrain
  - aide financière ou mise à disposition de moyens
- elles impliquent leurs collaborateurs
- elles sont très « professionnelles » et attendent la même attitude des associations

**ACCOR**

- Constate que l'opinion publique souhaite connaître les engagements « citoyens » des entreprises



- Le monde a changé. L'entreprise doit pouvoir rendre des comptes en toute transparence , par exemple aux analystes financiers. Le fonctionnement de l'entreprise doit être plus organisé, plus harmonieux, plus performant
- De nombreux collaborateurs sont engagés dans des actions. Il faut maintenir cet engagement et cette motivation
- Accor a d'abord recensé ce qui existait . 1800 projets ont été répertoriés . Après analyse de cette activité multiple et locale ACCOR , avec l'aide d'experts extérieurs a fait des choix :
  - Sur les thèmes : l'enfance ( parrainage d'enfants ) et l'aide aux populations en situation de catastrophe ( l'activité d'ACCOR est l'hôtellerie et les services )
  - Sur les choix des associations aidées réalisant pour le compte d'ACCOR ( PLAN pour le parrainage d'enfants et la Croix Rouge) .
  - Un mécénat de moyens c'est à dire la mise à disposition de moyens humains et matériels de l'hôtellerie en cas de catastrophe
  - ces choix ferment une éventuelle collaboration avec d'autres associations mais avec un peu de flexibilité

## AXA

- conçoit son action comme un engagement vis à vis de la société civile sur des actions en relation avec son métier : la protection financière
- a une action beaucoup plus décentralisée que ACCOR en privilégiant le bénévolat social : 20000 collaborateurs engagés dans des actions. AXA met des moyens et des financements à leur disposition sur des actions parfaitement identifiées
- en dehors du mécénat AXA mène des actions de partenariat /parrainage / sponsoring avec des associations
- quelques actions originales :
  - financement de la recherche sur la restauration /entretien des œuvres d'art
  - transfert du savoir-faire des SAMU dans les PED
  - assistance à la mise en place de micro-crédits

## CARREFOUR

- a créé une fondation ( [www.fondation-internationale-carrefour.org](http://www.fondation-internationale-carrefour.org) ) dans un cadre strict et contrôlé
  - sans lien commercial avec l'entreprise-mère
  - centralise ainsi pour l'ensemble du groupe le dialogue avec les associations
- **quelques règles majeures :**
  - une grande rigueur dans la présentation des projets
  - ne pas aider les frais de structure
  - importance de l'évaluation ( les règles sont sur le site web )
- **quelques conseils :**
  - la fondation n'est pas un banquier obligé
  - ils ne sont pas des « fonctionnaires » ; la fondation recherche des gens qui viennent partager des projets
- **pour présenter un projet :**
  - croire à sa passion
  - transparence financière ; des vrais budgets, des comptes équilibrés , les comptes de l'année ...
  - montrer un professionnalisme
- **les attentes :**
  - ils ne sont pas des bailleurs de fonds
  - ils recherchent non pas des gens qui jouent leur carte mais de vrais altruistes avec un objectif : changer la vie
  - venir déposer un projet et partager
- en recherche de nouveaux projets ( environ 50000 €)

**BNP Paribas**

- une fondation issue historiquement du regroupement de la fondation de Paribas et des actions de BNP
- les thèmes : l'art ( accompagnement des artistes notamment ) et la santé en liaison avec le Fond de la recherche Médicale
- l'entreprise doit pouvoir revendiquer ses actions.
- solidarité avec les associations où des collaborateurs sont impliqués personnellement

\* \* \*

**Une troisième partie consistait en un dialogue avec la salle Voici quelques commentaires.**

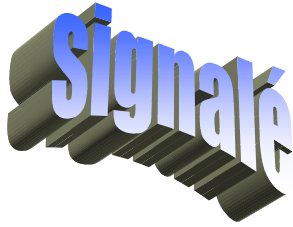
- il n'y a pas que les entreprises cotées et le mécénat va recouvrir une grande variété d'intentions. Le don pur existe mais il est très rare. C'est plutôt la construction habile d'une communication externe et cet aspect est de plus en plus important au fur et à mesure qu'on descend dans la gamme des entreprises.
- Certains frais de fonctionnement spécifiques au projet peuvent être aidés mais sur quelle durée ?
- Pour des demande d'assistance pour la présentation des projets il existe une entre-aide entre fondations
- Pour les associations il est souvent nécessaire de bénéficier de l'aide d'un réseau
- Voir le site de l'association des mécènes d'entreprises : [www.admical.org](http://www.admical.org)
- Quelques montants :
  - Annuellement en France le mécénat représente 343 M€ et le sponsoring 2200 M€
  - ACCORD 280.000 € sans compter les mises à disposition de moyens ; BNP Paribas 1,5 M€ et CARREFOUR 4,6 M€

*Que faut il en retenir ?*

- nous sommes confortés dans notre approche de dialogue stratégique avec les entreprises : compréhension de leurs demandes, transparence financière, rigueur et professionnalisme. Notre dossier « sponsoring » est bien ciblé sur ce point

*En revanche :*

- il est nécessaire de présenter des projets rigoureux formalisés et complets ce dont nous ne disposons pas pour l'instant. Mise au point de projet et organisation du sponsoring vont de pair.
- nous avons négligé l'aspect réglementaire dont cette conférence a souligné l'importance, cet aspect devant être décliné pour chacun des pays représentés dans EM ;
- notamment nous devons ajuster notre vocabulaire et parler de mécénat et non plus de sponsoring



par Alain LE JAN, le 24 juin 2004

### Echo : Le génie de l'eau dans la civilisation arabe

C'est le titre d'un article du numéro d'été 2004 de la revue « *QANTARA* ». L'article de ce magazine des cultures arabes et méditerranéennes publié par l'Institut du Monde Arabe de Paris fait partie d'un dossier de 30 pages consacré à « l'eau de la discorde » centré sur le Proche-Orient.

Dans l'article signé par Mohammed El Faïz, professeur d'histoire économique à l'université Cadi Ayyad de Marrakech, les membres d'Echanges Med' ayant fait le voyage d'études 2003 au Maroc retrouveront avec plaisir une photo de la cour de la zaouya Moulay Idriss de Fez.. C'est par ailleurs un encouragement supplémentaire pour aller « *admirer les norias de Hama, les sâqiya (canaux) du Nil, les qanât (irrigation par galeries drainantes et puits) d'Iran, les mawâjin (citernes) de Tunisie, les khattâra (canalisations souterraines) du Maroc, les répartiteurs des oasis d'Algérie et bien d'autres monuments de l'eau.* »

A noter au passage l'intérêt du site de l'IMA ([www.imarabe.org](http://www.imarabe.org)), qui ouvre par ailleurs sur de nombreux autres sites.

**bonnes vacances à tous**



Le Comité de rédaction